

COMMUNIQUE DE PRESSE

#Chiffre

Lyon, 2 décembre 2021

Le chiffre : 123,4* millions d'euros investis par l'agence de l'eau au 3^{ème} trimestre 2021 dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse pour les projets en faveur de l'eau

*dont 122,6 M€ en subvention et 0,8 M€ en avance remboursable sur 15 ans.

Au 3^{ème} trimestre de l'année 2021, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a soutenu **1 470 projets** portés par les collectivités, entreprises, agriculteurs et associations pour améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques, en Rhône-Méditerranée et Corse.

Les chiffres clés au 3^{ème} trimestre 2021 dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse

- **51 % des aides (63,2 M€)** sont attribués à des opérations **d'amélioration de l'assainissement et de l'eau potable** portées par les **collectivités**, avec :
 - **39,2 M€ pour réduire les rejets de pollution domestique**, dont 27,2 M€ pour améliorer la collecte des eaux usées, notamment par temps de pluie (19,9 M€, dont 5,2 M€ pour déconnecter les eaux pluviales du réseau d'assainissement et les infiltrer), et 12 M€ pour les traiter, dont 2,7 M€ consacrés à l'hygiénisation des boues d'épuration préalablement à leur épandage, à titre de précaution dans le cadre de la crise sanitaire.
 - **24 M€ octroyés à l'eau potable**, dont 17,4 M€ pour réhabiliter ou renouveler les infrastructures (réseaux en particulier), dont 10,9 M€ pour les communes en zone de revitalisation rurale.
- **26 % des aides (31,8 M€)** bénéficient à la **renaturation des milieux aquatiques**, dont 13,7 M€ consacrés aux « paiements pour services environnementaux », 11,8 M€ pour améliorer la morphologie et la continuité des cours d'eau et 3,1 M€ pour l'animation territoriale.
- **11 % des aides (13,9 M€)** sont consacrées à la **gestion quantitative de la ressource**, dont 11,9 M€ pour économiser l'eau en modernisant les canaux d'irrigation (7,1 M€) et en évitant les fuites des réseaux d'eau potable (4,8 M€).
- **7 % des aides (8,5 M€)** contribuent à **réduire les pollutions agricoles**, dont 4,7 M€ attribuée à l'Agence de services et de paiement (ASP) et 0,2 M€ à l'Office du Développement Agricole et Rural de Corse (ODARC) pour le versement d'aides directes aux agriculteurs qui modifient leurs pratiques (conversion à l'agriculture



**SAUVONS!
L'EAU!**

biologique notamment) et 2,8 M€ pour des « Paiements pour Services Environnementaux », rémunérations versées sur des territoires volontaires à des agriculteurs qui mettent en œuvre des pratiques favorables à la ressource en eau potable et à la biodiversité.

- **Les derniers 5% des aides (6 M€)** vont respectivement à **l'amélioration des connaissances et la communication (2,5 M€)**, **la réduction des pollutions industrielles (2,1 M€)** et **la solidarité internationale (1,4 M€)**.



64,7 M€

C'est le montant total des aides attribuées par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse au titre du plan relance, pour les années 2020 et 2021.

88 opérations représentant 157,1 M€ de travaux ont ainsi été soutenues dans les domaines de l'eau potable (35,4 M€), de l'assainissement (26,8 M€), et en faveur de la préservation et de la restauration des milieux aquatiques et de la biodiversité (2,5 M€).

Pour rappel, les agences de l'eau ont été destinataires d'une enveloppe nationale de 260 millions d'euros de crédits d'Etat pour mobiliser les territoires dans le cadre du plan de relance qui s'achève. L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a reçu une dotation financière de 65 millions d'euros, qui est venue s'ajouter aux recettes qu'elle perçoit par les redevances, et qu'elle a donc redistribuée.

Des projets remarquables au 3^{ème} trimestre 2021

- **Pour réduire les rejets de pollution domestique**

TERRITOIRE DE BELFORT Réduire les rejets d'eaux usées domestiques dans la Bourbeuse

La communauté de communes du Sud Territoire va construire une station d'épuration de type filtres plantés de roseaux sur la commune de Froidefontaine qui ne dispose d'aucun dispositif de traitement collectif des eaux usées. La station, d'une capacité de 1 500 équivalents-habitants, traitera également les eaux usées des communes voisines de Brebotte et Grosne, qui, comme Froidefontaine, rejettent leurs eaux usées dans la Bourbeuse après un passage par une fosse septique. Pour le bon fonctionnement du nouveau dispositif intercommunal, il est prévu de réhabiliter le réseau de collecte des eaux usées de Froidefontaine et de construire des réseaux de collecte et de transfert des eaux de Brebotte et Grosne jusqu'à la nouvelle station d'épuration. Pour les travaux de construction de la station d'épuration et d'aménagement des réseaux, l'agence de l'eau apporte **une aide de 1,1 M€**.

ISERE Mise en conformité des réseaux de collecte

La communauté de communes Lyon Saint Exupéry en Dauphiné va rénover les réseaux de transfert des eaux usées jusqu'à la future station d'épuration de Pont de Chérucy qui passera de 27 000 à 40 000 équivalents-habitants. Pour les travaux sur les réseaux, l'agence de l'eau apporte **une aide de 1,2 M€**.

HERAULT Améliorer les systèmes d'assainissement des eaux usées

La communauté de communes du Clermontois va réaliser une station d'épuration intercommunale de 11 800 équivalents-habitants pour traiter les eaux usées de Paulhan, Usclas d'Hérault et Aspiran. L'ouvrage, qui sera construit sur le site de la station de Paulhan, disposera d'une unité de traitement par boues activées permettant de réduire les rejets en azote et phosphore et d'améliorer la qualité de l'Hérault, fleuve sensible à l'eutrophisation par le phosphore. En outre, la suppression du rejet des stations d'épuration d'Aspiran et Usclas d'Hérault va améliorer la qualité de la zone de baignade de Bélarga.

Les travaux de construction de cette station éligibles à l'appel à projets Rebond Eau Biodiversité Climat 2020-2021 de l'agence de l'eau recevront **une aide de 820 300 €**.

HERAULT Nouvelle station d'épuration des eaux usées à Aniane

La communauté de communes Vallée de l'Hérault va construire une nouvelle station d'épuration des eaux usées d'Aniane qui sont actuellement traitées dans un ouvrage situé en rive de droite du ruisseau des Corbières, en zone inondable. D'une capacité de traitement relevée à 5 200 équivalents-habitants, la nouvelle station sera érigée en rive gauche du ruisseau des Corbières. L'actuel bassin d'aération sera reconverti en bassin d'orage pouvant accepter 600 m³ d'eau.

Pour la station d'épuration et l'aménagement du bassin d'orage, la communauté de communes reçoit de l'agence de l'eau une aide de 1 517 988 €, dont 735 740 € en subvention et 782 248 € en avance remboursable sur 15 ans.

VAUCLUSE Construction d'une station d'épuration à Jonquières

La communauté de communes du Pays Réuni d'Orange, qui regroupe Caderousse, Châteauneuf-du-Pape, Courthézon, Jonquières et Orange, va entièrement renouveler sa station d'épuration, saturée. Le rejet d'eaux usées s'effectue dans le cours d'eau de la Seille, affluent rive droite de l'Ouvèze provençale qui est fortement impacté par les pollutions urbaines et industrielles. Pour le remplacement de la station, la communauté de communes reçoit une aide de l'agence de l'eau de 832 300 €.

- Pour mieux gérer et économiser la ressource en eau

DOUBS Améliorer la production d'eau potable à Besançon

La communauté urbaine du Grand Besançon Métropole fiabilise le fonctionnement de l'usine de traitement de l'eau potable de la Malate. Cet ouvrage reçoit l'eau issue de la source d'Arcier qui représente environ 45 % de l'alimentation en eau de la ville de Besançon. Cette opération, inscrite au contrat d'agglomération du Grand Besançon, reçoit une aide de 1,1 M€ de l'agence de l'eau au titre de France Relance.

HAUTE-SAÔNE Renouveler le réseau d'eau potable à Faucogney-et-la-Mer

La commune de Faucogney-et-la-Mer, située dans la haute vallée du Breuchin en Haute-Saône, renouvelle ses réseaux d'eau potable les plus fuyards et modernise ou installe des compteurs d'eau. Objectif : réaliser des économies d'eau car le rendement de ses réseaux est actuellement inférieur à 50 %. Cette opération est inscrite au contrat Zone de revitalisation rurale (ZRR) de la Communauté de Communes des 1 000 Étangs, et fait partie de l'appel à projets 2021 du département de la Haute-Saône pour le renouvellement des réseaux d'eau potable. L'aide de l'agence de l'eau s'élève à 641 500 €.

ARDECHE Economies d'eau à Saint Marcel les Annonay

Annonay Rhône Agglo va réhabiliter le réservoir des "Hauts quartiers" à St Marcel-les-Annonay. Très ancien, il présente des fissures importantes sur la cuve occasionnant des fuites estimées à 100 m³/j. Les travaux, inscrits au contrat d'agglomération Annonay Rhône Agglo et au Plan de gestion de la ressource en eau de la Cance, permettront de réaliser une économie d'eau potentielle de 36 500 m³/an.

L'agence de l'eau apporte une aide de 411 500 €.

CORSE La commune de Zicavo, située en tête du bassin versant du Taravo, va réhabiliter son réservoir d'eau potable en mauvais état. Le réseau de distribution d'eau potable, d'environ 5,5 km, en amiante-ciment, date de plus de 50 ans. Son rendement est très insuffisant et génère plus de 20 000 m³/an de fuites.

Pour ces travaux d'économie d'eau, inscrits au contrat de territoire de la Communauté de communes de la Piève de l'Ornano et du Taravo, l'agence de l'eau apporte 1 M€ d'aides dans le cadre de son dispositif d'accompagnement en zone de revitalisation rurale (ZRR).

AUDE Modernisation du réseau d'irrigation du canal de Canet

L'association agricole du canal de Canet va moderniser son réseau d'irrigation pour soulager les prélèvements dans le bassin versant de l'Aude dont le déficit en eau est évalué à 32 millions de m³ par an. Les travaux, inscrits au contrat de canal 20219-2021 porté par le syndicat mixte du canal de Canet, et au Plan de gestion de la ressource en eau (PGRE) de l'Aude, reçoivent une aide de 1 799 790 € de l'agence de l'eau.

VAUCLUSE Modernisation des réseaux d'irrigation de l'Union de la Vallée de l'Aygues

L'Union d'ASA de la Vallée de l'Aygues qui regroupe 3 associations syndicales va transformer ses réseaux d'irrigation gravitaires en réseau sous pression et substituer les prélèvements dans la rivière par des forages dans la nappe de l'Aygues. L'objectif pour les ASA est d'économiser 2,8 millions de m³ d'ici 2024 sur les 6,7 millions de prélèvements actuellement autorisés à l'étiage. La première phase de travaux consiste à créer des réseaux sous pression correspondant à 180 hectares. Ces travaux, présentés à l'appel à projets du Programme de développement rural (PDR) PACA permettront, à eux seuls, d'économiser 1 846 400 m³, d'eau soit 57% des volumes autorisés. L'agence de l'eau apporte une **aide de 1,2 M€**.

- Pour restaurer le fonctionnement naturel des cours d'eau

SAVOIE Restauration du lit de l'Isère

Le Syndicat mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie engage des travaux sur l'Isère afin de redonner un fonctionnement plus naturel à la rivière et de lutter contre les inondations. Il s'agit de retrouver un équilibre sédimentaire et de stopper la dégradation du lit de la rivière afin de protéger les habitats nécessaires à la vie des poissons et de la ripisylve. Les travaux permettront de restaurer le lit de l'Isère sur 3,9 km supplémentaires en amont de la confluence avec l'Arc. Cette opération participe au projet global de restauration du lit de l'Isère sur 16 km de cours d'eau inscrit au Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) pour la Combe de Savoie. L'agence de l'eau apporte une **aide de 725 750 €**.

- Pour rémunérer les agriculteurs pour services environnementaux rendus à l'eau et à la biodiversité

JURA Paiements pour services environnementaux : 20 exploitations agricoles concernées

L'espace communautaire Lons agglomération (ECLA) a lancé un dispositif de Paiements pour services environnementaux (PSE) au bénéfice de 20 exploitations localisées sur le bassin d'alimentation du captage prioritaire de Villevieux. Les agriculteurs seront rémunérés pour leurs actions en faveur de la qualité de l'eau potable et de la biodiversité : plantation de haies, création de mares, pratiques agronomiques vertueuses... Cela représente une surface agricole utile de 3581 hectares dont 1471 situés sur l'aire d'alimentation du captage de Villevieux. L'agence de l'eau apporte **180 400 euros d'aide** pour le pilotage du dispositif délégué à la chambre d'agriculture et **2,3 M€ d'aide directe aux agriculteurs**.

DROME Paiements pour services environnementaux pour 63 agriculteurs

Valence Romans Agglo accompagne 63 exploitations agricoles qui seront rémunérées pour améliorer la qualité de l'eau potable et reconquérir la biodiversité. La plaine de Valence ainsi que celle de Romans-sur-Isère sont deux secteurs du département de la Drôme où l'agriculture est intensive et l'usage important d'intrants imparfaitement maîtrisé engendre une pollution des captages d'eau potable par les nitrates et les pesticides. Le territoire est par ailleurs déficitaire en eau, ce qui entraîne pour l'agriculture une dépendance forte à l'irrigation. Le projet de Paiements pour Services Environnementaux (PSE) vient en appui à d'autres démarches engagées par Valence Romans Agglo sur le territoire telles que des programmes d'actions pour la reconquête de la qualité de l'eau des captages prioritaires, la sauvegarde des ressources stratégiques et la restauration de la trame turquoise. L'agence de l'eau apportera à VRA une **aide de 253 535 € pour l'animation** de la démarche et **2,4 M€ d'aides aux agriculteurs**.

PYRENEES-ORIENTALES Pilotage des Paiements pour services environnementaux

Les Pyrénées-Orientales s'engagent dans le dispositif des Paiements pour service environnementaux (PSE) qui rémunèrent des agriculteurs pour leurs actions en faveur de l'eau et de la biodiversité.

- **Perpignan Méditerranée Métropole Communauté urbaine (PMMCU)**, en partenariat avec le Syndicat mixte du bassin de vallée de l'Agly, expérimente les Paiements pour Services Environnementaux (PSE) et s'inscrit ainsi dans la continuité de l'animation agricole déployée dans le cadre des démarches « captages prioritaires » du territoire. Le projet de PSE vise en priorité l'amélioration de la qualité de l'eau des captages mais il a également l'ambition de restaurer la biodiversité grâce à la création de trames bleues et de trames turquoise (bandes tampons, murets, mares ...), au bénéfice notamment de milieux identifiés par des zonages environnementaux (ZNIEFF et Natura 2000). Pour le pilotage de la démarche lancée auprès de 57 exploitations agricoles, PMMCU reçoit une aide de **260 700 euros** de l'agence de l'eau.

- **La Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibéris (CCACVI)** en partenariat avec la chambre d'agriculture, enrichit ses actions sur les captages prioritaires du territoire grâce au dispositif PSE. Le territoire comporte également 9 sites Natura 2000 et 3 réserves naturelles nationales. Les enjeux relatifs à la biodiversité des milieux humides et aquatiques sont donc très présents sur le territoire (odonates, herbiers de posidonie, forêts alluviales du Tech, Desman des Pyrénées...). Pour le pilotage de la démarche PSE lancée auprès de 45 exploitations agricoles, la CCACVI reçoit une **aide de 181 840 euros** de l'agence de l'eau.
- **La Communauté de Communes Corbières Salanque Méditerranée (CCCSM)** poursuit ses actions agro-environnementales menées avec ses partenaires (RIVAGE, Chambres d'agriculture 11 & 66 et opérateurs économiques) depuis plusieurs années. Elle pilote un dispositif PSE comprenant 6 exploitations agricoles situées sur son territoire sensible au regard des pollutions par les pesticides (Agly) et les nitrates (nappes du Roussillon) mais qui abrite également 3 sites Natura 2000 et dispose d'un plan en faveur de l'Outarde canepetière. Pour le pilotage de la démarche PSE, la CCCSM reçoit une **aide de 21 530 euros** de l'agence de l'eau.

VAR Paiements pour services environnementaux : 24 exploitations agricoles rémunérées

Le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du parc naturel régional de la Sainte-Baume accompagne 24 exploitations agricoles qui seront rémunérées pour leurs actions en faveur de l'eau et de la biodiversité dans les secteurs prioritaires de la plaine agricole de Cuges-les-Pins, la vallée du Gapeau, la plaine agricole du Sud Sainte-Baume, la plaine agricole du Caramy et la plaine agricole du val d'Issole. Le projet concerne une surface agricole de 367 hectares sur lesquels des travaux seront entrepris tels que la création de mares et l'installation d'aménagements favorables à la faune, la plantation de haies/alignements d'arbres et l'augmentation du taux de couverture du sol. Pour le pilotage de la démarche, le Syndicat reçoit **une aide de 105 000 euros de l'agence de l'eau** et les agriculteurs seront rémunérés à hauteur de **339 700 €** sur 5 ans.

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr | www.sauvonsleau.fr

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, qui a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application du principe pollueur-payeur, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs, en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substances toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux des captages dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates), préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins et des zones humides dégradées ou menacées ... L'agence de l'eau agit dans le cadre d'un programme d'intervention 2019-2024 qui fixe les grandes priorités d'action pour 6 ans. L'agence dispose d'une capacité d'aide annuelle d'environ 440 M€ et emploie 330 personnes.

CONTACTS PRESSE

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse • Valérie Santini • 06 33 03 76 24 • valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Plus2sens • Laurence Nicolas • 06 64 50 59 50 • laurence@plus2sens.com & Leslie Brunner - 06 76 33 55